



Chauffage par pompe a chaleur air/air qui monte difficilement en température

Par **germin69**, le 16/05/2024 à 12:03

Bonjour,

J' ai acquis il y a 2 ans une maison qui possède un chauffage par pompe a chaleur air/air, installé en 2020, de marque Atlantic.

Depuis le départ, j' ai constaté qu' il était très difficile et souvent impossible d' obtenir le degré de chaleur souhaité. Par exemple, ce matin, compte tenu de la fraîcheur, j' ai programmé à 22 ° pour voir si la température montait, mais elle plafonne depuis le début de la matinée à 18,8°.

L' installateur est déjà intervenu, avec un technicien d' Atlantic, pour essayer de remédier à ce problème, mais sans succès durable.

Est-ce que ce problème est susceptible d' être considéré comme rendant l' installation impropre à l' usage auquel il était destiné et donc représenter un motif pouvant me permettre de mettre en oeuvre l' assurance décennale de l' installateur ?

Merci d' avance pour votre attention et vos conseils

Cordialement

GM

Par **Marck.ESP**, le 16/05/2024 à 17:16

Bienvenue sur LegaVox

Avez vous la facture de l'installation ?

Vous pourriez commencer par adresser à l'installateur un courrier R/AR lui demandant de venir procéder à la résolution du problème (peut-être une évision et un réglage de la sonde???)

Par **germin69**, le 16/05/2024 à 18:33

Bonsoir,

Merci pour votre réponse.

Oui, j' ai la facture de l' installation.

L'installateur vient de procéder à la maintenance annuelle. Je lui ai rappelé le problème et lui ai demandé d'en reparler avec Atlantic. Mais mon opinion est que c' est la configuration choisie et installée qui est insuffisamment performante et donc que leur responsabilité dans le choix de ce matériel, leurs calculs et leur installation sont à mettre en cause. Raison pour laquelle j' ai posé ma question.

Par **Marck.ESP**, le **16/05/2024** à **19:28**

OK, alors il vous faut faire intervenir un expert, qui infirmera ou confirmera les faits . Dans la seconde hypothèse, vous aurez de quoi agir.

Il est recommandé de lui demander un diagnostic précis pour évaluer la capacité de chauffage actuelle de la pompe à chaleur AIR/AIR et déterminer si elle est effectivement sous-dimensionnée et qu'il est impossible de régler le système de manière à optimiser son fonctionnement, en ajustant par exemple la puissance thermique pour répondre aux besoins de chauffage du logement.

Il est également important de veiller à ce que l'installation de la pompe à chaleur soit conforme aux normes et réglementations en vigueur, notamment en ce qui concerne l'aération, l'évacuation des produits de combustion et la sécurité des installations, comme le Code de la construction et de l'habitation.

L'action consisterait à obtenir le remplacement de la pompe à chaleur par un modèle plus adapté à la taille du logement. Un avocat serait utile..

Par **germin69**, le **17/05/2024** à **09:26**

Merci pour votre conseil.
Je vous souhaite une bonne journée

Cordialement

GM

Par **miyako**, le **17/05/2024** à **09:57**

Bonjour,

[quote]

J' ai acquis il y a 2 ans une maison qui possède un chauffage par pompe a chaleur air/air, installé en 2020, de marque Atlantic.[/quote]

Lorsque l'on installe ce genre de pompe à chaleur , le model installé doit correspondre au volume de la pièce .Si pièce trop grande par rapport à la capacité de l'appareil ,l'appareil marche au maxi ,avec des performances moindres.

Cela aurait du être expliqué par l'installateur et dans le cas où le client refuse de payer un appareil plus fort ,quelque fois une deuxième unité est nécessaire , soit l'installateur refuse ce qui est généralement le cas ,soit il fait signer une décharge de responsabilité .

La garantie est de 2 ans , quelques fois 5 ans avec extention cela dépend du contrat de vente;

Il n'y a pas de garantie decennale pour ce genre d'installation.

Cordialement

Par **beatles**, le **17/05/2024** à **10:33**

Bonjour,

Ayant moi-même une pompe à chaleur réversible gainable et un split pour la véranda, je pencherais plutôt vers les conclusions de miyako.

Pour le gainable, la sonde se trouve dans le boîtier de commande, pour le split dans le split lui-même ; faire venir un expert pour vérifier quoi est irréaliste.

Mon gainable était calculé sans tenir compte des chambres qui restaient au chauffage par radiateur, puis ma demande a évolué à cause de la réversibilité ; le premier hiver nous avons réussi à avoir une température minimale de 19° mais la pompe tournait quasiment en permanence ; j'ai posé la question à mon installateur lors de la première maintenance s'il ne fallait pas boucher la sortie de la véranda et de la remplacer par un split, ce qui fut fait et j'en ai profité pour supprimer la chaudière pour la remplacer par un ballon thermodynamique et d'installer, dans la salle de bain, un radiateur électrique à haut rendement.

Maintenant, en plus d'avoir un indéniable confort, je n'ai plus de problème, lorsque la température est atteinte la ou les pompes à chaleur s'arrêtent en plus que les deux systèmes s'équilibrent mutuellement.

Je vous conseillerais donc, de supprimer les bouches de votre pièce principale et de les remplacer par un split qui est plus économe qu'un gainable.

Vous ferez ainsi des économies d'énergie puisque vos pompes seront utilisées économiquement.

Cdt.

Par **germin69**, le **17/05/2024** à **11:16**

Merci pour ces informations.

Bonne journée